

Audience à la DSDEN : M. CLEMENT DASEN / M. BERAR secrétaire général et M. Jérôme LE CAM, M. Benjamin FABAS et Mme Mélanie PELTIER pour le SNEP-FSU 78

1) Lycée Lavoisier PORCHEVILLE

Echanges région, recteur, préfet, DSDEN, proviseur.

Contact avec le nouveau maire.

Le dossier continue à être instruit mais le changement de maire et de sous-préfet ont ralenti les discussions. Le DASEN semble confiant quant à une sortie de crise prochaine.

Incompréhension et abattement des collègues car le 1^{er} trimestre est passé... Une note en moins pour les examens (qui s'ajoute à une déjà manquante au dernier trimestre de l'année scolaire dernière pour certaines classes) !

« Il ne faut pas que les élèves paient la facture, une gestion individualisée par l'inspection pédagogique EPS est demandée » par la DSDEN.

Le DASEN rend hommage à l'équipe EPS pour la gestion de la situation !

2) IMP et coordination des APSA

Toujours la même réponse de l'administration par rapport à l'attribution de la 2^{ème} IMP : lorsqu'il y a plus de 4 ETP (équivalents temps plein) dans l'établissement.

Le SNEP continue à revendiquer, dans chacune des instances où il siège, que les HSA soient prises en compte pour le déclenchement de la 2^{ème} IMP « coordination des APSA ». En effet, il s'agit bien de la gestion des emplois du temps, des installations sportives... qui sont à coordonner et non des collègues.

Nous restons par ailleurs vigilants à ce que dès qu'il y a 5 collègues dans un établissement, les 2 IMP soient abondées, ce qui n'a pas toujours été le cas à cette rentrée encore.

Deux jugements de tribunaux administratifs ont acté des réponses allant dans les 2 sens. Nous continuerons de porter nos demandes, c'est toute la profession qui doit peser.

De plus, nous revendiquons également la possibilité de demander à pouvoir prendre la coordination des APSA en décharge de service.

Les services de la DSDEN semblaient plutôt favorables lorsqu'il y a la sauvegarde d'un poste en jeu.

⇒ **Le SNEP-FSU 78 va faire un courrier en ce sens à la DSDEN.**

3) Enseignement de la Natation

Le DASEN souhaiterait qu'un recensement auprès des établissements soit fait pour identifier une baisse des délivrances de « savoir nager » depuis les nouveaux programmes.

En effet, le SNEP a apporté des éléments de réponse au regard de la complexité du nouveau test. La baisse de délivrance de l'attestation est presque inévitable. La question de la nécessité d'avoir des séquences d'enseignement plus longues ou plusieurs séquences d'enseignement se pose. Pour autant, seuls 5 collèges du 78 ayant répondu à l'enquête de rentrée en bénéficient.

Nécessité également de donner des moyens financiers (paiement des transports et des locations de lignes d'eau) et des moyens en infrastructures sportives.

Certaines zones critiques ont été identifiées dont MAUREPAS-ELANCOURT, ACHERES, LIMAY, BONNELLES, CHAMBOURCY, TRIEL SUR SEINE, SAINT ARNOULT, BOIS D'ARCY, FONTENAY LE FLEURY...

4) Budget EPS

Le SNEP 78 a amené des éléments d'informations à la DSDEN par rapport au crédit théorique EPS de 16.80€. Le DASEN n'en avait pas connaissance et a été surpris que cela ne soit pas automatiquement attribué aux équipes EPS. En effet, beaucoup de collèges ne les touchent pas.

Le DASEN devrait faire un rappel lors de la réunion avec les gestionnaires.

Le SNEP 78 continue à regretter qu'aucune recommandation n'existe au niveau des lycées.

5) TICE et EPS

Questionnement du DASEN sur :

Investissement dans les EPI de la part des équipes EPS ?

Existence de FPC en EPS autour des TICE ?

6) Enseignement de la CO

Un certain nombre d'établissements ont fait remonter au SNEP 78 dans l'enquête de rentrée des difficultés grandissantes pour l'enseignement de la course d'orientation. En effet l'Office Nationale des Forêts (ONF) émet de plus en plus de restrictions d'accès aux forêts domaniales en raison de reproduction des espèces notamment.

Le DASEN devrait demander à ses services de sortir une note de service stipulant des procédures de demande d'autorisation d'accès aux forêts domaniales plus simples et harmonisées, ainsi que des recommandations au niveau de la sécurité.

Circulaire APPN avril 2017 : où est-on des protocoles académiques ? Le DASEN sollicite les IPR EPS qui sortent d'une réunion nationale. Des groupes de travail seront constitués très prochainement.

⇒ **Le SNEP-FSU 78 va faire un courrier en ce sens à la DSDEN.**

7) Sport scolaire

Le DASEN a demandé à ses services d'être vigilant pour coupler les forfaits d'AS au BMP dès les CTSD afin que les postes partagés des TZR aient leurs forfaits dès la rentrée.

Le nombre d'AS en difficulté financière ne cesse d'augmenter. Les difficultés financières sont en grande partie du fait des contrats de licences obligatoires.

Exemple : LP Perrin St Cyr

Le DASEN nous a répondu que cette question sera développée en CDUNSS.

Par ailleurs, le travail remarquable des cadres départementaux a été souligné.

Pour information autour de la Rider Cup :

Une audience a eu lieu entre la DSDEN, le président du CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif), l'USEP départemental et l'UNSS départemental.

Il y a un développement des sections sportives scolaires golf dans plusieurs établissements du 78.

Une étude du financement a-t-elle été effectuée pour évaluer le coût de la pratique du golf pour un établissement donné ?

- Un développement de l'activité golf est prôné dans les AS ainsi que dans la logique du cycle 3.
- 15 collèges ont été identifiés en 6^{ème} = matériel et déplacement => Le financement serait à priori OK
 - ⇒ Développement au niveau d'un lycée
 - ⇒ Collègues qui ont assisté au stage golf
 - ⇒ Livrets pédagogiques faits dans le primaire d'une grande qualité
 - ⇒ Identifier les golfs partenaires conventions / coût d'accès ?
 - ⇒ Permettre l'entrée à des compétitions / tournois juniors / sportifs de haut niveau

Le Plan National de Développement du Sport Scolaire :

Un groupe de pilotage envisagé en décembre pour pouvoir présenter le PNDSS au CDUNSS du mois de janvier.